



AIX en PROVENCE  
LA VILLE

150 000 habitants



La Ville d'Aix-en-Provence  
recrute, par voie statutaire (mutation, détachement ou nomination sur liste d'aptitude) ou à défaut, par voie contractuelle

**UN CONSEILLER TECHNIQUE EN PREVENTION ERP (H/F)**  
**Catégorie A – Filière Technique ou Administrative**  
**Pour la Direction Logistique et Risques – Service des Etablissements recevant du public**

La ville d'Aix dispose de 560 établissements recevant du public (de la 1ère à la 4ème catégorie + 5ème catégorie avec locaux à sommeil) visités périodiquement par les commissions départementales et communales. Ces ERP sont soumis à un ensemble de dispositions législatives et réglementaires spécifiques au Code de la Construction et de l'Habitation. Au sein de la DGAS Bâtiments et Grands Équipements et de la Direction Logistique et Risques, vous participez à la gestion et à l'expertise administrative du service des ERP afin de vérifier la conformité d'un ERP avec les règles de sécurité et de protection des personnes contre l'incendie. Vous serez en lien avec les institutions (Sous-Préfecture, DDTM, SDIS, urbanisme, Police Nationale, Municipale, Elus ...) et les chefs d'établissements des ERP de tout le territoire communal.

**ACTIVITES**

- Seconder le Directeur
- Instruire les dossiers de la 5ème catégorie sans locaux à sommeil avec l'accessibilité afin de respecter le décret de 95 (CCH)
- Instruire les dossiers d'urbanisme (Autorisation de travaux et permis de construire) liés à la sécurité dans les ERP et les présenter en commission de plans pour avis des commissions
- Instruire les dossiers des visites des ERP (périodiques, ouvertures, levées d'avis défavorables, inopinées) avec rédaction des procès verbaux, arrêtés municipaux, dossiers de dérogation, courriers...)
- Participer et représenter la ville au sein des Commissions de Sécurité (Départementales et Communales) avec voix consultative
- Instruire les dossiers des manifestations dans le cadre de la sécurité incendie
- S'assurer que les obligations réglementaires portant sur la sécurité des personnes dans les ERP et lors de manifestations sur la voie publique soient respectées (courrier de suivi, relance, mise en demeure, contrôle sur site...)

**PROFIL**

Vous avez de solides connaissances avec une expérience relative au Code de la Construction et de l'Habitation et de pouvoir de police du Maire.

Doté(e) d'un bon esprit d'équipe, vous avez le sens des relations humaines.

Vous disposez de qualités rédactionnelles et maîtrisez l'outil informatique.

Réactif(ve), polyvalent(e) et dynamique, doté(e) de bonnes capacités d'adaptation, vous savez faire preuve de discrétion et de diplomatie dans l'exercice de vos fonctions.

**CONDITIONS DE TRAVAIL**

Cycle de travail : 37h30 ou 38h30

Lieu d'affectation : 12, rue Pierre et Marie Curie

Rémunération statutaire + Rifseep + Ticket Restaurant + Prime « vacances » + prestations sociales, familiales & culturelles

Adressez votre candidature (lettre de motivation, CV, dernier arrêté de situation administrative pour les fonctionnaires) avant le **30 mai 2024** à

*Par courrier :*

DGAS Ressources Humaines et Numérique  
Département RH

Direction recrutement et développement des compétences ·  
Service Recrutement  
CS 30715

13616 Aix en Provence Cedex 01

*Par mail :*

recrutement3@mairie-aixenprovence.fr



AIX en PROVENCE  
LA VILLE

150 000 habitants

Aix  
en provence



Informations complémentaires

M. Denis ALCAZAR, DGAS Bâtiments et Grands Equipements

04 42 91 98 65

M. Jean-Luc RUIZ, Chef de Service des Etablissements recevant du public

04 88 71 81 00

Mme Latifa AL FAHSI, Gestionnaire RH

04 42 91 94 44